

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS
1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022

FONDS RÉGIONS RURALITÉ VOLET 2
Soutien à la compétence de développement local et
régional



Novembre 2023

PRÉSENTATION

Le Fonds régions ruralité (FRR) a remplacé, en avril 2020, le Fonds de développement des territoires 2015-2020. Ce fonds permet aux MRC de remplir leurs mandats à l'égard du développement du territoire. Le présent rapport vise à rendre compte des orientations retenues, des actions réalisées et de l'utilisation des sommes du fonds du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

Le fonds s'applique sur le territoire de la MRC de Maskinongé qui compte 17 municipalités soit Louiseville, St-Alexis-des-Monts, St-Barnabé, Ste-Angèle-de-Prémont, St-Édouard-de-Maskinongé, St-Justin, St-Léon-le-Grand, St-Paulin, St-Sévère, Ste-Ursule, Yamachiche, Maskinongé, St-Boniface, St-Élie-de-Caxton, St-Étienne-des-Grès, Charette et St-Mathieu-du-Parc.

Les objets du Fonds régions ruralité, tel que libellé dans le protocole signé entre le Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation (MAMH) et la MRC de Maskinongé, sont les suivants :

- A- Réalisation des mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement du territoire ;
- B- Soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaines social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre) ;
- C- La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise ;
- D- La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental ;
- E- L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec les ministères et organismes du gouvernement ;
- F- Le soutien au développement rural, dans le territoire rural qu'il aura défini à cette fin.

À partir de ces objets ainsi que des orientations de la planification stratégique du territoire, la MRC de Maskinongé a ciblé les secteurs prioritaires suivants pour ses interventions :

1- Services aux citoyens :

- a- Élaboration et mise en œuvre des politiques de la MRC de Maskinongé (familles-aînés, développement social, développement durable, développement culturel, etc.) ;

2- Services aux municipalités :

- a- Soutien en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services entre les municipalités ;
- b- Soutien à l'élaboration de projets structurants pour l'amélioration des milieux de vie, notamment auprès des municipalités dévitalisées reconnues ;

3- Développement économique :

- a- Soutien aux entreprises dans les secteurs priorisés soit l'agriculture, l'agroalimentaire, l'agroforestier, le manufacturier, le tourisme, les services aux entreprises et les services de proximité ;
- b- Soutien aux jeunes entrepreneurs et à la relève entrepreneuriale ;
- c- Soutien aux entreprises d'économie sociale ;
- d- Soutien aux entreprises en expansion ;
- e- Soutien à la mise en œuvre du verdissement du Parc industriel régional;

f- Soutien au déploiement de l'Agroa Desjardins.

4- Développement du territoire :

- a- Mise en œuvre de projets en lien avec la planification stratégique de la MRC de Maskinongé via l'instance de concertation Vision Maskinongé ;
- b- Soutien à l'attraction, l'accueil et la rétention des nouveaux arrivants ;
- c- Élaboration et mise en œuvre du Plan de Développement de la Zone Agricole et Agroforestière (PDZAA) ;
- d- Soutien à l'élaboration de stratégie pour améliorer l'offre au niveau de l'habitation.

5- Aménagement du territoire :

- a- Soutien au processus de révision du schéma d'aménagement ;

Enfin, pour répondre aux enjeux des cinq secteurs d'action prioritaires, une politique de soutien aux projets structurants pour l'amélioration des milieux de vie ainsi qu'une politique de soutien aux entreprises sont en vigueur et disponibles sur le site Internet de la MRC.

BILAN DES ACTIVITÉS PAR PRIORITÉS D'INTERVENTION :

Les engagements du Fonds régions ruralité par priorité d'intervention, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022, sont les suivants :

1. a) Élaboration et mise en œuvre des politiques de la MRC de Maskinongé (familles-aînés, développement social, développement durable, développement culturel, etc.)

Nom du bénéficiaire	Titre du projet	FRR engagé	FRR réel versé
Corporation de développement communautaire de la MRC de Maskinongé	Politique familles-aînés et développement social	45 000 \$	45 000 \$
Sous-total		45 000 \$	45 000 \$

2. a) Soutien en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services entre les municipalités

Nom du bénéficiaire	Titre du projet	FRR engagé	FRR réel versé
MRC de Maskinongé	Agente de développement culturel et touristique	54 665 \$	54 665 \$
MRC de Maskinongé	Communications	96 750 \$	96 750 \$
Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie	Accompagnement des municipalités de la MRC de Maskinongé	18 000 \$	9 000 \$
MRC de Maskinongé	Gestionnaire de portail	55 313 \$	55 313 \$
MRC de Maskinongé	Agent de développement du territoire	52 294 \$	52 294 \$
MRC de Maskinongé	Coordonnateur du développement touristique et culturel	79 803 \$	79 803 \$

MRC de Maskinongé	Conseillers en développement d'entreprises	123 440 \$	123 440 \$
Sous-total		480 265 \$	471 265 \$

2. b) Soutien à l'élaboration de projets structurants pour l'amélioration des milieux de vie, notamment auprès des municipalités dévitalisées reconnues

Nom du bénéficiaire	Titre du projet	FRR engagé	FRR réel versé
Corporation de transport collectif de la MRC de Maskinongé	Amélioration du transport collectif-phase II	28 000 \$	28 000 \$
Ville de Louiseville	Abri solaire au stade de baseball	2 330 \$	2 330 \$
SANA de la MRC de Maskinongé	Immigration	45 000 \$	45 000 \$
Municipalité de Saint-Édouard-de-Maskinongé	Réfection terrain de balle	13 387 \$	13 387 \$
Municipalité de Ste-Ursule	Inventaire faunique et floristique au Parc des Chutes	11 680 \$	8 760 \$
St-Alexis-des-Monts	Aménagement et ajout d'un quai municipal au débarcadère St-Joseph	13 679,79 \$	13 679,79 \$
Saint-Paulin	Balcon pour les poupons	37 936,17 \$	28 452,17 \$
Saint-Élie-de-Caxton	Projecteur	13 096,35 \$	13 096,35 \$
Ville de Louiseville	Pataugeoire- parc	8 703 \$	6 527,25 \$
Sainte-Angèle-de-Prémont	Amélioration jeux d'eau	29 314 \$	21 986 \$
Sous-total		203 126,31 \$	181 218,56 \$

3. a) Soutien aux entreprises dans les secteurs priorisés soit l'agriculture, l'agroalimentaire, l'agroforestier, le manufacturier, le tourisme, les services aux entreprises et les services de proximité

Nom du bénéficiaire	Titre du projet	FRR engagé	FRR réel versé
Corporation d'information touristique de la MRC de Maskinongé	Bon Appétit Maski 7e édition	7 500 \$	7 500 \$
MRC de Maskinongé	Coordonnateur du service de développement économique	82 196 \$	82 196 \$
Filière mycologique de la Mauricie	MYCO-2022	1 000 \$	1 000 \$
Corporation d'information touristique de la MRC de Maskinongé	Pour un tourisme durable	40 000 \$	40 000 \$
Sous-total		130 696 \$	130 696 \$

3. b) Soutien aux jeunes entrepreneurs et à la relève entrepreneuriale

Nom du bénéficiaire	Titre du projet	FRR engagé	FRR réel versé
Fabrication avancée Accelfab	Démarrage d'un atelier de soudure robotisé à Louiseville	14 000 \$	14 000 \$
Structure Sibel Inc.	Démarrage d'une entreprise de murs préfabriqués et de poutrelles à Louiseville	14 000 \$	14 000 \$
Labs Transport Inc.	Démarrage d'une entreprise de transport international de marchandises à Louiseville	6 000 \$	6 000 \$
Auberge St-Mathieu	Relève en tourisme à St-Mathieu	6 000 \$	6 000 \$
Les produits Bellerive Inc.	Relève en agroalimentaire à St-Barnabé	14 000 \$	14 000 \$
Sous-total		54 000 \$	54 000 \$

3. c-d) Soutien aux entreprises d'économie sociale et aux entreprises en expansion

Nom du bénéficiaire	Titre du projet	FRR engagé	FRR réel versé
Les services de garde Gribouillis	Ajout d'une pouponnière à St-Paulin	15 000 \$	15 000 \$
Coopérative La Charrette	Aménagement du futur site de production à St-Élie	15 000 \$	15 000 \$
Coop de solidarité à Contre-Courant	Structuration d'un marché de proximité à St-Alexis	5 500 \$	5 500 \$
Sous-total		35 500 \$	35 500 \$

4. a) Mise en œuvre de projets en lien avec la planification stratégique de la MRC de Maskinongé via l'instance de concertation Vision Maskinongé

Nom du bénéficiaire	Titre du projet	FRR engagé	FRR réel versé
CJE de la MRC de Maskinongé	Place aux jeunes en région	4 250 \$	4 250 \$
Sous-total		4 250 \$	4 250 \$

4. c) Élaboration et mise en œuvre du Plan de Développement de la Zone Agricole et Agroforestière (PDZAA)

Nom du bénéficiaire	Titre du projet	FRR engagé	FRR réel versé
UPA de Maskinongé	Sécurijour	1 600 \$	1 600 \$
SADC de la MRC de Maskinongé	Maski Récole	14 683 \$	11 012 \$
Agir Maskinongé	Entretien des aménagements environnementaux	12 480 \$	12 480 \$
Coop de solidarité radio communautaire 103.1 FM	Podcasts agricoles	600 \$	600 \$

Sous-total	29 363 \$	25 692 \$
-------------------	------------------	------------------

5. a) Soutien au processus de révision du schéma d'aménagement

Nom du bénéficiaire	Titre du projet	FRR engagé	FRR réel versé
MRC de Maskinongé	Aménagement du territoire	218 979 \$	218 979 \$
Sous-total		218 979 \$	218 979 \$
GRAND TOTAL		1 201 179,31\$	1 166 600,56\$

**ENTENTES SECTORIELLES DE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL
AVEC DES MINISTÈRES OU ORGANISMES DU GOUVERNEMENT OU UNE
INSTANCE RECONNUE PAR LA MRC**

Ententes	Engagement FRR	Versement 2022	Coût total
Entente de partenariat territorial pour la région de la Mauricie avec la CALQ 2022-2025	45 900 \$	0 \$	1 106 550 \$
Entente sectorielle de développement pour la concertation régionale dans la région administrative de la Mauricie 2022-2027	19 500 \$	3 900 \$	600 000 \$
Entente sectorielle de développement en entrepreneuriat en Mauricie 2022-2025	10 500 \$	0 \$	945 000 \$
Entente de développement en économie sociale 2022-2025	18 000 \$	6 000 \$	855 000 \$
Total	93 900 \$	9 900 \$	3 506 550 \$

BILAN FINANCIER

Voici le bilan financier au 31 décembre 2022

	2022
Enveloppe déléguée par le MAMH	1 766 026 \$
Somme résiduelle du FDT	147 851 \$
Engagements*	1 295 079,31 \$
*Répartitions des sommes engagées du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2022	
Sommes réelles versées en 2022 (projets 2022 et ententes 2022 et frais administratifs)	1 176 500,56 \$
Sommes engagées non versées en 2022 (projets et ententes)	118 578,75 \$
Total des engagements	1 295 079,31 \$

Total des sommes engagées et versées 2022	
Projets 2022	1 166 600,56 \$
Ententes 2022	9 900,00 \$
Administration 2022	0,00 \$
Sous-Total	1 176 500,56 \$
Projets 2020 et 2021 (versés 2022)	157 371,71 \$
Ententes 2020 et 2021 (versées 2022)	100 436,00 \$
	1 434 308,27 \$

PRIORITÉ 1 : SERVICES AUX CITOYENS

La MRC travaille avec ses partenaires à la mise en œuvre de ses politiques familles-aînés, de développement social, de développement durable, développement de culturel et d'attraction, d'accueil et de rétention des nouveaux arrivants. Elle s'implique sur les comités de gestion et de travail pour assurer l'élaboration et la réalisation des plans d'action.

PRIORITÉ 2 ET 3 : SERVICES AUX MUNICIPALITÉS ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, TOURISTIQUE ET CULTUREL

La MRC a adopté la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie (PSPS) qui a pour objectif la mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants dans les domaines social, culturel, économique et environnemental. Cette politique s'adresse aux municipalités et aux organismes et se déploie sur l'ensemble du territoire. L'agent de développement du territoire accompagne les municipalités et les demandeurs dans le processus de dépôt des demandes et s'occupe du suivi administratif relié à la gestion du fonds qu'en découle.

Le service de développement économique et du territoire a été mobilisé le premier trimestre de l'année 2022 pour offrir un soutien aux entreprises aux prises avec les conséquences engendrées par la COVID 19. Une partie du reste de l'année a été consacrée à finaliser les dossiers d'aide d'urgence 2020-2021 et 2022 : calcul des pardons de prêts, avenants finaux, etc.

Sur le plan touristique et culturel, un nouveau site web <http://tourismemaskinonge.com> a été lancé au printemps 2022 et recense près de 200 entreprises et attraits touristiques et culturels de la région. De plus, une nouvelle carte touristique et une carte vélo ont été produites et distribuées dans les entreprises du territoire et un Bureau d'information touristique situé à l'Aire de services de la Baie-de-Maskinongé.

Malgré le lent retour des autobus de touristes européens et asiatiques, la fréquentation du Bureau d'information touristique est en hausse suite aux années de pandémie avec plus de 13 000 entrées et 3 500 demandes d'information touristique. Les ventes de produits du terroir et d'artisanat local en vedette au Bureau d'information touristique sont également en hausse.

À l'automne, l'événement portes ouvertes chez une quarantaine d'artistes, artisans et producteurs a été un franc succès. Et lors de l'événement gourmand Bon appétit Maski, six restaurants de la région ont offert 750 tables d'hôte composées de produits locaux.

Par ailleurs, la MRC a adopté en 2022 une toute nouvelle politique culturelle, et de nombreuses activités ont été réalisées dans le cadre de l'Entente de développement culturel entre la MRC et le ministère de la Culture et des Communications, notamment dans les résidences pour aînés, dans les bibliothèques et durant les camps de jour. Aussi, plusieurs projets de médiation culturelle ont pu bénéficier du soutien de la MRC.

PRIORITÉ 4 : DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

- ❖ Animation de la concertation régionale Vision Maskinongé : une rencontre a été tenue (10 mai 2022). En raison de la pandémie, il n'y a pas eu d'activité bilan de l'année 2022;
- ❖ Animation du comité Signature Innovation : quatre rencontres ont été tenues (4 et 12 avril, 8 et novembre) avec une présentation aux élus le 8 décembre).

- ❖ Plusieurs rencontres (interne/partenaires) dans le cadre de la stratégie d'accueil, d'attraction et de rétention des nouveaux arrivants avec une présentation aux partenaires le 19 octobre 2022;
- ❖ Les travaux entourant l'élaboration de la prochaine planification stratégique de la MRC sont en veille;
- ❖ Représentations sur le comité urgence logement pour le 1^{er} juillet avec des partenaires du milieu;
- ❖ Élaboration et lancement d'un appel d'offres pour réaliser un portrait de la situation de l'habitation dans la MRC de Maskinongé.

PRIORITÉ 5 : AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Concordance des outils d'urbanisme des municipalités locales au schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR)

- ❖ La municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc a réalisé la refonte complète de leur Plan d'urbanisme et de leurs règlements d'urbanisme. Ainsi la MRC a procédé à l'analyse de la conformité/concordance du Plan d'urbanisme et de l'ensemble des nouveaux règlements d'urbanisme de la municipalité. Les certificats de conformité au Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC seront émis au courant du mois de Février 2023.

Conformité des projets de modifications réglementaires des outils d'urbanisme des municipalités locales

- ❖ Analyse de 28 modifications réglementaires des municipalités locales pour l'émission de certificats de conformité :
 - Charette (5 règlements)
 - Maskinongé (3 règlements)
 - Saint-Boniface (4 règlements)
 - Saint-Édouard-de-Maskinongé (2 règlements)
 - Saint-Étienne-des-Grès (1 règlement)
 - Sainte-Ursule (1 règlement)
 - Saint-Léon-le-Grand (1 règlement)
 - Saint-Mathieu-du-Parc (8 règlements)
 - Yamachiche (3 règlements)

Révision du schéma d'aménagement et de développement révisé

- ❖ Rencontre avec chacune des municipalités pour l'analyse des besoins en espace en lien avec la gestion de l'urbanisation et l'évolution des périmètres urbains;
- ❖ Révision et rédaction en cours de réalisation.

Mise à jour du SADR et entrée en vigueur de règlements de modification du SADR

- ❖ Tenir diverses rencontres au sein de la MRC : Commission d'aménagement et comité consultatif agricole;

- ❖ Entrée en vigueur du règlement 285-21 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé afin de supprimer l'interdiction de résidences supplémentaires dans une superficie de droits acquis.
 - Gestion du dossier reliée à la « *Demande introductive d'instance en contrôle judiciaire pour nullité d'un règlement* » déposé par la Fédération de l'UPA de la Mauricie.

Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH)

- ❖ Tenir diverses rencontres au sein de la MRC : Comité technique et comité directeur du PRMHH;
- ❖ Continuité de la réalisation d'un plan régional des milieux humides et hydriques sur le territoire de la MRC de Maskinongé;
 - Identification des milieux humides et hydriques d'intérêts
 - Validation auprès de municipalités des pertes anticipées de milieux humides et hydriques d'intérêts en lien avec leur planification territoriale
 - Participation aux rencontres de la « Table des MRC » organisées par Environnement Mauricie;
 - Finalisation du portrait du PRMHH;
 - Finalisation du diagnostic du PRMHH.
 - Élaboration des engagements de conservations
 - Élaboration de la stratégie de conservation

Révision du Plan de développement de la zone agricole et agroforestière (PDZAA)

- ❖ Continuité de la révision du PDZAA de la MRC de Maskinongé :
 - Organisation et tenue de deux comités de pilotage du PDZAA;
 - Organisation et tenue de deux Forums regroupant les parties prenantes (35 personnes);
 - Finalisation de l'analyse des données et du portrait;
 - Rédaction et révision du diagnostic, de la vision et du plan d'action
 - Adoption par le Conseil de maires du Plan de développement de la zone agricole et agroforestière (PDZAA) au mois d'août 2022

Règlement régional sur l'abattage d'arbres de la MRC de Maskinongé et sa révision

- ❖ Statuer sur le mode d'application du « nouveau » règlement régionale avec l'ensemble des municipalités;
 - L'application du « nouveau » règlement régional sera réalisée par une ressource interne de la MRC, ce qui constitue un changement puisque l'application du règlement actuelle est réalisée par les inspecteurs municipaux.
- ❖ Valider et réviser la version préliminaire du « nouveau » règlement par rapport aux divers changements de la loi et règlements provinciaux (LQE, REAFIE, RAMHHS)
- ❖ Demande de dérogation mineure aux normes prescrites du règlement régional 221-11 (Règlement actuellement en vigueur). Coupe forestière dans la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts.

Plan d'adaptation aux changements climatiques

- ❖ Adoption par le Conseil de maires du *Plan d'adaptation aux changements climatiques 2022-2032* de la MRC de Maskinongé au mois d'août 2022;
- ❖ Réalisation du volet relié à l'arrimage et l'intégration du projet au schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR)
- ❖ Début de travail de la mise en œuvre de certaines mesures d'adaptation.

Géomatique et cartographie

- ❖ Octroi de contrat pour la mise à jour de la cartographie *Google StreetView* à la firme *maps360*;
- ❖ Développement et réalisation d'un partenariat régional (Mauricie) pour réaliser de nouvelles orthophotos du territoire en 2023.
- ❖ Maintenir à jour les informations dans l'application web Géoservice 2.0 (nouvelle plateforme web - ArcGIS Enterprise);
- ❖ Conception de cartes et de plans pour diverses municipalités du territoire;
- ❖ Assistance et support aux inspecteurs municipaux ainsi qu'aux partenaires locaux.

Service régional d'urbanisme

- ❖ Soutien aux municipalités de Saint-Léon-le-Grand, Saint-Sévère et Saint-Édouard-de-Maskinongé pour le service d'urbanisme municipal;
- ❖ Rédaction de trois (3) modifications réglementaires des règlements d'urbanisme de la municipalité de Maskinongé.

Autres

- ❖ Assistance et support aux inspecteurs municipaux ainsi qu'aux partenaires locaux;
- ❖ Siéger sur divers comités externes.

ANNEXE

LISTE DES INTERVENTIONS INCLUANT LES PROJETS 2020-2021-2022

Nom du bénéficiaire	Titre du projet	Date de début	Date de fin	Coût total engagé du projet	Total contribution FRR-Volet 2	Versé
MRC de Maskinongé	Agente de développement culturel et touristique	2022-01-01	2022-12-01	54 665,00 \$	54 665,00 \$	54 665,00 \$
Corporation d'information touristique de la MRC de Maskinongé	Bon Appétit Maski 7e édition	2022-04-01	2022-12-01	31 883,74 \$	7 500,00 \$	7 500,00 \$
Coopérative La Charrette	Aménagement du futur site de production à St-Élie	2022-04-01	2022-12-01	719 350,00 \$	15 000,00 \$	15 000,00 \$
Fabrication avancée Accelfab	Démarrage d'un atelier de soudure robotisé à Louiseville	2022-06-01	2022-12-01	363 000,00 \$	14 000,00 \$	14 000,00 \$
UPA de Maskinongé	Sécurijour	2022-04-01	2022-12-01	2 150,00 \$	1 600,00 \$	1 600,00 \$
MRC de Maskinongé	Coordonnateur du service de développement économique	2022-01-01	2022-12-01	82 196,00 \$	82 196,00 \$	82 196,00 \$
MRC de Maskinongé	Communications	2022-01-01	2022-12-01	96 750,00 \$	96 750,00 \$	96 750,00 \$
Corporation de développement communautaire de la MRC de Maskinongé	Politique familles-aînés et développement social	2022-04-01	2022-12-01	45 000,00 \$	45 000,00 \$	45 000,00 \$
Corporation de transport collectif de la MRC de Maskinongé	Amélioration du transport collectif-phase II	2022-04-01	2022-12-01	28 000,00 \$	28 000,00 \$	28 000,00 \$
Ville de Louiseville	Abri solaire au stade de baseball	2022-08-01	2022-12-01	2 915,63 \$	2 330,00 \$	2 330,00 \$
Saint-Étienne-des-Grès	Réfection de la grande patinoire	2021-08-01	2022-03-01	151 330,00 \$	71 358,17	17 839,54 \$
SANA de la MRC de Maskinongé	Immigration	2022-03-01	2022-12-01	45 000,00 \$	45 000,00 \$	45 000,00 \$
Municipalité de Saint-Édouard-de-Maskinongé	Réfection terrain de balle	2022-07-01	2022-12-01	21 312,47 \$	13 387,00 \$	13 387,00 \$
Country Pop 103.1 FM	Visibilité des municipalités de la MRC	2020-04-01	2022-12-01	150 000,00 \$	150 000,00 \$	50 000,00 \$

Maison des trois colombes	Soins palliatifs pour les citoyens de la Mauricie	2020-04-01	2022-03-01	40 000,00 \$	40 000,00 \$	20 000,00 \$
Groupe leader plus	Cellule entrepreneuriale agricole	2021-01-01	2022-12-01	12 300,00 \$	3 600,00 \$	1 275,00 \$
Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie	Accompagnement des municipalités de la MRC de Maskinongé	2022-04-01	2023-12-01	18 000,00 \$	18 000,00 \$	9 000,00 \$
MRC de Maskinongé	Aménagement du territoire	2022-01-01	2022-12-01	218 979,00 \$	218 979,00 \$	218 979,00 \$
MRC de Maskinongé	Gestionnaire de portail	2022-01-01	2022-12-01	55 313,00 \$	55 313,00 \$	55 313,00 \$
MRC de Maskinongé	Agent de développement du territoire	2022-02-01	2022-12-01	52 294,00 \$	52 294,00 \$	52 294,00 \$
Municipalité de Ste-Ursule	Inventaire faunique et floristique au Parc des Chutes	2022-04-01	2023-12-01	16 056,00 \$	11 680,00 \$	8 760,00 \$
Municipalité de Ste-Ursule	Rénovation terrain de baseball - phase II	2020-09-01	2022-12-01	33 301,74 \$	13 309,91	6 644,98 \$
SADC de la MRC de Maskinongé	Maski Récole	2022-04-01	2023-12-01	120 491,00 \$	14 683,00 \$	11 012,00 \$
Municipalité de St-Sévère	Bonification du terrain des loisirs	2021-04-01	2023-12-01	1 969,65 \$	1 969,65	0,00 \$
Saint-Boniface	Aménagement du Parc Boisé du Patrimoine	2021-09-01	2023-07-01	124 724,73 \$	43 324,96	0,00 \$
Structure Sibel Inc.	Démarrage d'une entreprise de murs préfabriqués et de poutrelles à Louiseville	2022-10-01	2022-12-01	1 900 000,00 \$	14 000,00 \$	14 000,00 \$
Saint-Alexis-des-Monts	Aménagement et ajout d'un quai municipal au débarcadère St-Joseph	2022-04-01	2022-12-01	20 686,03 \$	13 679,79	13 679,79 \$
Municipalité de St-Boniface	Terrain de soccer	2021-04-01	2023-12-01	20 488,00 \$	20 488,00 \$	0,00 \$
Municipalité de Saint-Paulin	Balcon pour les poupons	2022-04-01	2023-12-01	47 421,17 \$	37 936,17	28 452,17 \$
Les services de garde Gribouillis	Ajout d'une pouponnière à St-Paulin	2022-04-01	2022-12-01	302 400,00 \$	15 000,00 \$	15 000,00 \$
Saint-Édouard-de-Maskinongé	Aménagement d'un skate-parc	2021-08-01	2022-03-01	54 835,50 \$	23 335,84	5 833,84 \$
Labs Transport Inc.	Démarrage d'une entreprise de transport international de marchandises à Louiseville	2022-03-01	2022-12-01	130 000,00 \$	6 000,00 \$	6 000,00 \$
Coop de solidarité à Contre-Courant	Structuration d'un marché de proximité à St-Alexis	2022-06-01	2022-12-01	22 000,00 \$	5 500,00 \$	5 500,00 \$
Filière mycologique de la Mauricie	MYCO-2022	2022-08-01	2022-12-01	36 500,00 \$	1 000,00 \$	1 000,00 \$

St-Léon-le-Grand	Mobilier urbain au parc des loisirs	2021-04-01	2022-12-01	15 007,06 \$	9 431,04	9 431,04 \$
Corporation d'information touristique de la MRC de Maskinongé	Pour un tourisme durable	2022-01-01	2022-12-01	40 000,00 \$	40 000,00 \$	40 000,00 \$
CJE de la MRC de Maskinongé	Place aux jeunes en région	2022-04-01	2022-12-01	4 250,00 \$	4 250,00 \$	4 250,00 \$
Groupe Envirosol	Balisage des bandes riveraines	2020-06-01	2022-10-01	8 600,00 \$	6 800,00 \$	1 700,00 \$
Saint-Élie-de-Caxton	Projecteur	2022-04-01	2022-12-01	16 370,44 \$	13 096,35	13 096,35 \$
Saint-Élie-de-Caxton	Amélioration scénique du garage de la culture	2021-03-01	2022-03-01	37 145,00 \$	29 716,00 \$	1 456,00 \$
Auberge St-Mathieu	Relève en tourisme à St-Mathieu	2022-10-01	2022-12-01	1 376 000,00 \$	6 000,00 \$	6 000,00 \$
MRC de Maskinongé	Coordonnateur du développement touristique et culturel	2022-01-01	2022-12-01	79 803,00 \$	79 803,00 \$	79 803,00 \$
Ville de Louiseville	Pataugeoire- parc	2022-02-01	2023-12-01	22 203,00 \$	8 703,00 \$	6 527,25 \$
Les produits Bellerive Inc.	Relève en agroalimentaire à St-Barnabé	2022-09-01	2022-12-01	1 800 000,00 \$	14 000,00 \$	14 000,00 \$
Agir Maskinongé	Entretien des aménagements environnementaux	2022-06-01	2022-12-01	15 600,00 \$	12 480,00 \$	12 480,00 \$
Maskinongé	Agrandissement et amélioration du parc à planches à roulettes	2021-08-01	2022-03-01	108 040,00 \$	86 429,00 \$	40 111,31 \$
MRC de Maskinongé	Conseillers en développement d'entreprises	2022-01-01	2022-12-01	123 440,00 \$	123 440,00 \$	123 440,00 \$
Agir Maskinongé	Entretien bandes riveraines 2021	2021-01-01	2022-12-01	24 640,00 \$	12 320,00 \$	3 080,00 \$
Sainte-Angèle-de-Prémont	Amélioration jeux d'eau	2022-04-01	2023-12-01	161 643,00 \$	29 314,00 \$	21 986,00 \$
Coop de solidarité radio communautaire 103.1 FM	Podcasts agricoles	2022-04-01	2022-12-01	900,00 \$	600,00 \$	600,00 \$
TOTAL				8 854 954,16 \$	1 713 261,88 \$	1 323 972,27 \$

LISTE DES ENTENTES SECTORIELLES DE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL INCLUANT 2020-2021-2022

Ententes	Engagement FRR	Versement 2022	Coût total
Entente de développement culturelle 2021-2023	24 600 \$	24 600 \$	168 126 \$
Conseil des arts et des lettres du Québec 2021-2022	15 300 \$	15 300 \$	300 600 \$
Entente de partenariat territorial pour la région de la Mauricie avec la CALQ 2022-2025	45 900 \$	0 \$	1 106 550 \$
Entente de développement social en Mauricie 2020-2024	10 000 \$	10 000 \$	1 120 000 \$
Entente de partenariat régional en tourisme 2021-2022	7 500 \$	7 500 \$	40 000 \$
Entente sectorielle de développement pour la concertation régionale dans la région administrative de la Mauricie 2022-2027	19 500 \$	3 900 \$	600 000 \$
Entente de Vitalisation de la MRC de Maskinongé	36 536 \$	36 536 \$	2 009 520 \$
Plan de développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Mauricie (PDAAM) 2021-2024	6 500 \$	6 500 \$	1 002 000 \$
Entente sectorielle de développement en entrepreneuriat en Mauricie 2022-2025	10 500 \$	0 \$	945 000 \$
Entente de développement en économie sociale 2022-2025	18 000 \$	6 000 \$	855 000 \$
Total	194 336 \$	110 336 \$	8 146 796 \$